

**Conseil économique et social**

Distr. générale
9 novembre 2007
Français
Original : anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2008

21-30 janvier 2008

**Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006
présentés par le Secrétaire général en application
de la résolution 1996/31 du Conseil économique
et social*****Note du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Cercle des amis de la forêt pour le XXI ^e siècle.	2
2. Fédération internationale des associations de personnes âgées	5
3. Fédération internationale pour la planification familiale (région de l'hémisphère occidental).	9
4. Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme	13
5. Nord-Sud XXI	16

* Les rapports présentés par les ONG ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Cercle des amis de la forêt pour le XXI^e siècle

(Statut consultatif spécial accordé en 2003)

I. Introduction

i) Raisons d'être et objectifs de l'association

Le Cercle des amis de la forêt pour le XXI^e siècle (CAFOR 21) est né de la volonté de ses pères fondateurs de créer un cadre de réflexion et d'action dans la lutte pour la protection de l'environnement en général et de la forêt en particulier. Convaincus du fait que le premier ennemi de la forêt était l'homme qui y habitait, car il détruisait la forêt ou autorisait sa destruction pour survivre, les premiers membres ont voulu apporter une assistance aux prédateurs afin que la forêt soit préservée.

Effectifs

Malgré le décès de quelques membres, l'organisation a maintenu ses effectifs grâce à l'adhésion de nouvelles recrues.

ii) Modification significative : partenariat

Depuis l'année 2006, l'organisation apporte son soutien à une association naissante (Association pour le développement du canton Babimbi II (ADEBA II) dont les objectifs visent le développement de la population et des localités de la région de la Sanaga maritime.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

i) Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation reçoit régulièrement les informations sur les différentes rencontres organisées par le Conseil économique et social grâce à son représentant résidant à New York. Ce dernier a organisé deux conférences sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) au profit des membres du CAFOR 21 et d'autres participants. Ces deux conférences ont eu lieu au Cameroun en 2005 : à Douala, le 12 novembre, et à Yaoundé, le 17 novembre.

Au cours des trois prochaines années (2008, 2009 et 2010), les membres du CAFOR 21 assisteront sans doute à des présentations organisées par le Conseil économique et social; ils présenteront certainement l'expérience du CAFOR 21 sur des questions d'actualité, notamment les problèmes liés au VIH/sida en milieu rural, la protection de la forêt par les populations villageoises, la création et le fonctionnement d'un établissement scolaire en milieu enclavé et la création d'activités génératrices de revenus dans les villages.

ii) Initiatives entreprises par l'organisation à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Les diverses activités menées par l'organisation pendant la première décennie de son existence ont été orientées essentiellement sur l'octroi d'une aide multiforme aux populations complètement démunies. Les objectifs de l'association devenue ONG sont restés les mêmes pendant les quatre premières années où elle a été membre du Conseil économique et social des Nations Unies : elle a contribué à la lutte contre la pauvreté par :

- Le projet d'adduction d'eau potable : CAFOR 21 a construit quatre puits d'eau potable équipés de pompes manuelles dans la communauté Log Nkoll; grâce à ces puits d'eau, plus de 5 000 personnes ont accès à de l'eau potable en permanence; elles consacrent plus de temps aux activités agricoles;
- L'attribution de bourses scolaires aux élèves : les élèves des écoles primaires et secondaires de la région de la Sanaga maritime ont reçu des aides financières et des livres et cahiers en 2004, 2005 et 2006. Chaque année scolaire, CAFOR 21 contribue aux frais de fonctionnement du collège d'enseignement secondaire situé à Nkom (Nkom est le nom de la localité qui abrite le collège);
- Le soutien aux étudiants : les étudiants des filières techniques ont bénéficié de bourses de l'ONG pendant l'année scolaire 2006-2007;
- La sensibilisation des populations aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/sida : la communication d'informations sur le VIH/sida est assurée de manière permanente dans les familles par les membres du CAFOR 21 dont trois sont des pairs éducateurs ayant reçu une formation touchant la maladie et ses conséquences.
- La sensibilisation aux feux de brousse : tout comme la communication sur le VIH/sida, les entretiens sur les feux de brousse et leurs conséquences se font à toutes les occasions entre les populations villageoises et les membres de l'organisation.

Il ne fait aucun doute qu'avec ces actions, certes modestes, CAFOR 21 contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qui sont notamment d'assurer l'éducation primaire pour tous, d'assurer un environnement durable et de lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.

Conclusion

Au cours de la période 2003-2006, CAFOR 21 a maintenu les objectifs fixés lors de sa création, à savoir la protection de la forêt et le développement des communautés villageoises. La mise en œuvre de ces objectifs s'est concrétisée par de nombreuses actions à l'endroit des communautés dont l'extrême pauvreté ne laisse personne indifférent et exige un devoir de solidarité. Ainsi, des actions ponctuelles ont été menées par la création de puits d'eau potable, le soutien aux étudiants très démunis, la contribution aux frais de fonctionnement des établissements scolaires primaires et secondaires, la sensibilisation au VIH/sida.

Bien que tenue régulièrement au courant du programme des réunions des Nations Unies, l'ONG n'a pas contribué aux échanges interassociations.

Au cours des quatre années à venir (de 2008 à 2011), CAFOR 21 compte être présent aux réunions malgré les moyens limités de ses membres et pourra même faire des communications lors des rencontres consacrées aux objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Fédération internationale des associations de personnes âgées

(Statut consultatif général accordé en 1991)

I. Introduction

La Fédération internationale des associations de personnes âgées (FIAPA) est la seule organisation mondiale regroupant exclusivement des associations d'aînés pour les représenter par eux-mêmes auprès des grandes organisations internationales.

Elle est présente sur les cinq continents et regroupe actuellement 175 associations dans 70 pays, soit environ 300 millions de personnes âgées.

Au plan organisationnel, elle dispose d'un réseau de pôles régionaux qui lui permet de démultiplier ses actions dans les zones considérées : île Maurice pour l'océan Indien, Dakar pour l'Afrique de l'Ouest, Pékin pour l'Asie-Pacifique.

En décembre 2006, le Gouvernement français lui a accordé la reconnaissance « d'utilité publique ».

Outre son activité de représentation internationale, la FIAPA mène des actions humanitaires, conduit des projets de recherche ou y participe, organise des colloques scientifiques ou y participe, publie une revue de recherche/action « Les Cahiers de la FIAPA », enfin, organise des concours pour promouvoir l'intergénérationnel.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

i) Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

La FIAPA a participé à toutes les réunions de la Commission du développement social, de la quarante et unième à la quarante-quatrième session, avec les interventions majeures suivantes :

- Lors de la quarante et unième session (New York, 10-21 février 2003), le Président renouvelle sa demande de création d'un observatoire mondial sur le vieillissement;
- Lors de la quarante-troisième session (New York, 9-18 février 2005), il évoque la situation des femmes âgées et insiste sur la nécessité de mettre au point des systèmes de protection sociale, en particulier dans les pays en développement;
- Lors de la quarante-quatrième session (New York, 8-17 février 2006), il analyse les différentes situations de pauvreté qui affectent les individus dans les diverses régions du monde.

ii) Réunions dans le cadre du deuxième Plan mondial sur le vieillissement

La FIAPA a participé à de très nombreuses réunions pour assurer le suivi du Plan ou sa diffusion, dont, pour les principales :

- Réunion régionale des organisations de la société civile sur le vieillissement à Santiago du Chili, organisée sous les auspices de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes par l'intermédiaire de la Division de la population du Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (Santiago du Chili, juin 2003). Le Président de la FIAPA intervient sur le thème du vieillissement en monde rural et du rôle des réseaux d'appui. Il a, en outre, reformulé sa proposition de création d'un observatoire mondial du vieillissement;
- Réunion du débat de haut niveau du Conseil économique et social, présidée par le Secrétaire général de l'ONU (Genève, juin 2003). Le Président de la FIAPA présente une intervention sur le vieillissement dans les zones rurales;
- Deuxième rencontre Amérique latine-Caraïbes des présidents et des organisations de personnes âgées, organisée à l'initiative de la Red Tiempos de Colombie (Bogota, octobre 2003). Le Président de la FIAPA présente un exposé sur les discriminations économiques dont sont victimes les personnes âgées dans le monde;
- Réunions de suivi du Plan mondial tenues en Espagne :
 - Madrid, novembre 2005, le Président de la FIAPA intervient sur le rôle de l'intergénérationnel dans le processus de cohésion sociale;
 - Ségovie, novembre 2006, le représentant de la FIAPA présente le projet d'étude de la FIAPA sur les maltraitances financières;
 - Jaen, mai 2006, réunion organisée par l'IMSERSO (Instituto des mayores y Servicios Sociales sur « La situation du vieillissement en 2006 ».

iii) Autres réunions du Comité préparatoire du Sommet mondial sur la société de l'information

La FIAPA a participé à diverses autres réunions de l'ONU, et notamment à la seconde réunion du Comité préparatoire du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, février 2003).

III. Contribution de l'organisation aux activités d'autres organisations internationales

i) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

La FIAPA, membre de la Conférence des ONG-UNESCO, a assisté aux diverses réunions tenues par cette dernière et y a participé activement (décembre 2003, novembre 2004).

ii) Parlement européen

La FIAPA a participé activement au vingtième anniversaire de l'intergroupe sur le vieillissement du Parlement européen qui s'est réuni avec sa collaboration et celle de la Plate-forme européenne des personnes âgées (AGE) et de la Fédération européenne des personnes âgées (EURAG) (juillet 2004).

iii) Union européenne

La FIAPA est intervenue sur un projet de directive de la Commission européenne relative au permis de conduire, qu'elle jugeait discriminatoire à l'égard des personnes âgées. Après une étude détaillée du problème, notamment dans le cadre de son conseil scientifique, elle a présenté diverses propositions d'amendement du projet, tant auprès des responsables concernés de la Commission européenne que de parlementaires européens. Prenant en compte ces observations, la Commission européenne a décidé de surseoir à son projet.

iv) Conseil de l'Europe

La FIAPA dispose du statut participatif et est membre des trois instances de représentation des organisations internationales non gouvernementales (OING) au Conseil : la Conférence plénière, la Commission de liaison et le Bureau. Elle a naturellement participé à toutes les réunions de ces instances : quatre sessions annuelles d'une semaine au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Au titre des principales actions entreprises dans ce cadre, on peut noter : la présentation et l'approbation d'une résolution sur le vieillissement par le regroupement « santé » des OING (sessions d'avril et d'octobre 2006) dans la perspective de sa présentation à la Conférence plénière; la participation à des missions de représentation des OING dans les pays européens (troisième Sommet des chefs d'État, Varsovie, mai 2005; séminaire sur la santé et les droits de l'homme, Bucarest, mai 2006; séminaire sur le statut des associations russes, Moscou, septembre 2006); l'habilitation par le Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne à présenter des réclamations collectives contre les infractions commises par des États signataires.

IV. Action sociale de la FIAPA dans les pays en développement

- i) Aide à la mise en place d'un système de protection sociale généralisée en Équateur.
- ii) Étude de la création et de la mise en place d'une mutuelle complémentaire d'hospitalisation des retraités sénégalais de l'Institution de prévoyance retraite, avec son adhérente, la FARPAS (Fédération des associations de retraités et personnes âgées du Sénégal, 2004-2005).
- iii) Aide au regroupement dans un cadre associatif des paysans polonais âgés soumis à la restructuration foncière.

V. Action dans le domaine de la recherche

- i) La FIAPA a participé au projet européen FELICIE (Future Elderly Living Conditions in Europe) (Les futures conditions de vie des personnes âgées en Europe). Ce projet porte sur neuf pays européens et consiste à effectuer une analyse prospective, à l'horizon 2030, de l'évolution de la situation des personnes âgées et de leurs besoins en tous genres (2004-2006). Il se poursuit par une nouvelle étude, MAGGIE (Major Ageing Gender Issues in Europe) (grands problèmes auxquels se

heurtent les personnes âgées en Europe selon leur sexe) qui doit définir des indicateurs de qualité de vie et, au travers de leur analyse, expliquer les différences d'espérance de vie entre hommes et femmes;

ii) La FIAPA assure la coordination du projet Mobil'âges pour cinq pays européens. Celui-ci a pour objectif la création d'un réseau européen d'échanges de savoir entre générations et entre pays dans le cadre d'un certain nombre d'ateliers de travail (2004-2006).

iii) La FIAPA a mené une étude sur la maltraitance financière envers les personnes âgées. Réalisée au cours des années 2006 et 2007, l'étude a permis de collecter plus de 3 000 questionnaires auprès des personnes âgées de trois pays européens : la Belgique, l'Espagne et l'Italie. L'analyse des résultats a mené au constat qu'une personne âgée sur deux avait été victime d'une maltraitance financière.

VI. Colloques et conférences scientifiques

Au cours de la période considérée, la FIAPA a organisé les colloques suivants :

i) En 2004, deux colloques : l'un sur le thème du « Troisième âge : force politique, économique et sociale en Europe » (Thessalonique, Grèce, mai 2004), l'autre sur trois thèmes : « Santé et longévité », « Nouvelles technologies », « La transmission du savoir » (Hangzhou, Chine, octobre 2004).

ii) En 2005, un colloque sur le thème : « Vieillir pourquoi faire ou faire quoi? » (Stresa, Italie, octobre 2005)

iii) En 2006, un colloque avec une session plénière qui a porté sur les incidences économiques de la longévité et trois tables rondes portant respectivement sur « Le pouvoir gris », « La santé : le vieillissement biopsychologique » et « La transmission du savoir » (Barcelone, Espagne, juin).

VII. Revue de recherche/action « Les Cahiers de la FIAPA »

Au cours de la période considérée, la revue s'est enrichie de quatre nouvelles parutions : un numéro hors série « Le vieillissement de la population mondiale : 20 ans d'action de l'ONU; rôle et intervention de la FIAPA » (décembre 2004), « Le pouvoir gris » dans les trois domaines d'influence : politique, économique et social (décembre 2004), « Le vieillissement : du cellulaire à la fonction; aspects pratiques » (juin 2005) et « La transmission du savoir » (mai 2006).

VIII. Promotion de l'intergénérationnel par le biais de concours

En 2006, la FIAPA a organisé un concours fondé sur l'utilisation des nouvelles technologies pour faciliter la vie ou les communications entre générations. Dans ce cadre, deux projets ont été primés : l'un, français, facilitant l'utilisation de l'informatique (envoi de courriers électroniques, par exemple) par les personnes âgées; l'autre, canadien, offrant un système de vidéoconférence et de traitement partagé de texte très facile à utiliser.

3. Fédération internationale pour la planification familiale (région de l'hémisphère occidental)

(Statut consultatif spécial accordé en 2003)

I. Introduction

La Fédération internationale pour la planification familiale/région de l'hémisphère occidental (IPPF/WHR) a été fondée en 1954 afin d'améliorer la santé des femmes d'un bout à l'autre des Amériques. Elle s'efforce de traiter l'ensemble des questions relatives à la santé sexuelle et reproductive qui affectent la santé tout entière des femmes, des hommes et des adolescents.

L'activité de la Fédération s'appuie sur la conviction que l'accès à des services et à une information de qualité dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive constitue un droit fondamental de la personne. En mettant ces services à la disposition des individus, la Fédération contribue à leur donner les moyens de prendre des décisions en ce qui concerne leur fécondité et œuvre ainsi dans le sens de l'amélioration de la santé et du bien-être, du développement national et de la qualité de l'environnement.

La Fédération agit essentiellement par le biais d'un réseau de 46 associations membres en Amérique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes qui dispensent chaque année plus de 18,5 millions de services par l'intermédiaire de plus de 10 000 antennes. Chaque association membre est une organisation autonome privée constituée pour offrir des services de planification familiale et d'autres services de santé connexes selon les besoins, les coutumes et les lois de la région.

IPPF/WHR offre une assistance technique et un appui financier à ces organisations actives ainsi qu'à d'autres dans le domaine de la santé de la reproduction, facilite l'échange d'informations entre ses membres et plaide en faveur des droits en matière de sexualité et de procréation aux niveaux régional et international.

IPPF/WHR est l'une des six composantes régionales de la Fédération internationale pour la planification familiale basée à Londres. La région de l'hémisphère occidental est la seule dans laquelle la Fédération est constituée en société distincte.

IPPF/WHR a cinq programmes d'action qui recouvrent l'accès, les jeunes, le VIH/sida, l'avortement sans risques et les activités de sensibilisation.

Accès : Programmes et services devant permettre à tous, notamment aux pauvres, aux marginalisés et aux groupes mal desservis, d'exercer leurs droits, de faire des choix libres et éclairés sur leur santé en matière de sexualité et de procréation et d'avoir accès à des informations dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, à l'éducation sexuelle et à des services de qualité.

Avortement : Activités tendant à éliminer l'avortement non médicalisé, à assurer la reconnaissance universelle du droit de la femme de choisir si elle veut ou non interrompre sa grossesse et d'avoir accès à un avortement sans risques.

Activités de sensibilisation : Efforts en vue de susciter un fort engagement public, politique et financier et un appui en faveur de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation aux niveaux national et international.

Adolescents : Programmes et services permettant de faire en sorte que tous les jeunes et tous les adolescents connaissent leurs droits en matière de sexualité et de procréation, aient les moyens de faire des choix éclairés en ce qui concerne leur santé sexuelle et reproductive et puissent y donner suite.

VIH/sida/infections sexuellement transmissibles (IST)

Programmes et services garantissant la pleine protection des droits des personnes touchées ou contaminées par le VIH/sida et les IST et la réduction de l'incidence du VIH/sida et des IST.

II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

i) Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

La Fédération a participé aux activités du Conseil économique et social de 2003 à 2006 en assistant à plusieurs grandes conférences et a fait connaître les travaux de l'organisation grâce aux activités suivantes :

1. La Fédération internationale pour la planification familiale a participé aux quarante-huitième, quarante-neuvième et cinquantième sessions de la Commission de la condition de la femme qui se sont tenues du 1^{er} au 12 mars 2004, du 28 février au 11 mars 2005 et du 27 février au 10 mars 2006, respectivement, ainsi qu'aux trente-huitième et trente-neuvième sessions de la Commission de la population et du développement du 4 au 8 avril 2005 et du 3 au 7 avril 2006. En outre, elle a organisé une table ronde à Londres du 31 août au 2 septembre 2004 afin d'évaluer les réalisations du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement 10 ans après son adoption. Dans ce contexte, la région de l'hémisphère occidental a organisé deux réunions, l'une à New York, le 20 octobre 2004, et l'autre à Rio de Janeiro, le 30 novembre 2004, afin d'évoquer les liens qui existent entre la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation et les objectifs du Millénaire pour le développement. La Fédération a publié un rapport sur ces colloques intitulé : Le sexe dans l'hémisphère : les objectifs du Millénaire pour le développement et la santé sexuelle et reproductive en Amérique latine et dans les Caraïbes.

2. À l'occasion de la quarantième session de la Commission de la condition de la femme, la Fédération est venue assister au processus d'examen de Beijing + 10 avec une importante délégation; ce processus qui s'est tenu au Siège de l'ONU du 28 février au 11 mars 2005 a réuni des personnes appartenant à nos associations membres du Brésil, de la Colombie, de la République dominicaine, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, de la Trinité-et-Tobago, d'Antigua-et-Barbuda, du Panama, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Venezuela, du Japon et du Canada. Nos représentants ont fait activement pression sur les gouvernements pour qu'ils réaffirment leur engagement à mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing.

3. La Fédération a participé activement à la session extraordinaire que l'Assemblée générale a consacrée au VIH/sida du 31 mai au 2 juin 2006, à laquelle elle a dépêché une délégation de la région d'Amérique latine et des Caraïbes afin de plaider pour un engagement renouvelé des États en faveur d'objectifs nationaux ambitieux et d'une intervention d'urgence pour éviter la pandémie ainsi que de l'adoption de texte sur l'éducation sexuelle à large contenu et l'accès à des stratégies de prévention fondées sur les faits. Au cours de la conférence, la Fédération a également organisé à l'ONU une réception intitulée « Vers un monde sans sida ».

ii) Coopération avec les organismes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège

La Fédération entretient depuis plusieurs années un partenariat très étroit avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). La Fédération et le Fonds financent périodiquement des réunions et des ateliers conjoints et le Fonds contribue régulièrement au budget de la Fédération pour permettre l'apport d'une assistance technique à ses associations membres dans toute la région et le renforcement de leurs capacités. La Fédération a organisé des activités de formation à l'intention de tous les bureaux extérieurs du FNUAP en Amérique latine et dans les Caraïbes et elle a également mis au point des modèles d'autoévaluation en collaboration avec le FNUAP à l'intention des bureaux extérieurs de la Bolivie et du Panama.

iii) Initiatives entreprises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement convenus sur le plan international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent aujourd'hui la base du programme mondial d'action pour le XXI^e siècle

1. *Activités liées aux objectifs du Millénaire pour le développement* : en 2004, la Fédération a été largement représentée lors des réunions organisées dans le cadre du Caire + 10 par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Santiago les 10 et 11 mars et à San Juan (Porto Rico) du 29 juin au 2 juillet. Un grand nombre de bénévoles et d'agents ont participé aux travaux des délégations gouvernementales et du groupe d'organisations non gouvernementales. Le Directeur régional a été l'un des trois représentants d'ONG invités à prendre la parole lors de la réunion gouvernementale. Dans le cadre de l'initiative Compte à rebours 2015, la Fédération a également organisé deux colloques sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Le premier, qui s'est tenu à New York le 20 octobre 2004, s'adressait essentiellement aux responsables politiques et aux institutions internationales et le second, organisé à Rio de Janeiro le 30 novembre 2004, s'adressait aux pays en développement et aux ONG.

En 2005, la Fédération a mis au point, en collaboration avec ses associations membres en Amérique latine et dans les Caraïbes, une initiative régionale de sensibilisation visant à promouvoir la santé sexuelle et reproductive et les objectifs du Millénaire pour le développement dans la région. L'objectif était de sensibiliser les principaux responsables politiques et les parlementaires de la région et de recueillir leur appui en faveur du Programme d'action issu de la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire en 1994, en particulier la santé et les droits en matière de procréation dans leurs rapports avec la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région. Cette initiative de sensibilisation était particulièrement importante et opportune car elle

était menée en prévision du Sommet du Millénaire des Nations Unies, qui devait se tenir à New York du 14 au 16 septembre 2005. À cet effet, la Fédération a organisé, le 4 août 2005, une réunion sous-régionale à Brasilia intitulée « Les objectifs du Millénaire pour le développement, propositions à l'intention du Sommet » qu'elle a organisée conjointement avec le FNUAP, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

De même, en 2005 et en 2006, de concert avec d'autres organisations militant pour la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, telles que la Coalition internationale pour la santé de la femme, Family Care International et Population Action International, la Fédération a demandé que le cinquième objectif du Millénaire pour le développement soit assorti d'une nouvelle cible faisant ressortir le rôle central que joue la santé en matière de procréation dans la réalisation de la grande majorité des OMD, compte tenu de l'objectif central de la Conférence internationale sur la population et le développement qui est d'assurer l'accès à la santé en matière de procréation d'ici à 2015.

2. *Activités à l'appui de principes mondiaux* : la Fédération dirige chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, des campagnes de collectes de fonds à l'appui de son réseau de sensibilisation en ligne « Free Choice Saves Lives » (La liberté de choisir permet de sauver des vies). Elle a également organisé à l'ONU une exposition spéciale de dessins intitulée « Drawing it Out » avec ONUSIDA et d'autres organisations à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida (2006).

4. Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme

(Statut consultatif spécial accordé en 2003)

Introduction

i) À l'occasion du quarante-cinquième Congrès national, célébrant les 80 ans de l'association en janvier 2007, son président a dit d'elle : « La LICRA est forte de ses convictions, (...) du travail colossal de ses sections et de ses commissions, (...) du dévouement de ses militants, de leur engagement depuis 80 ans, du crédit et du sérieux que ses interlocuteurs lui accordent. » Depuis 1927, la LICRA est en première ligne dans les combats incessants contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de discrimination. L'association antiraciste défend ces objectifs à travers ses six commissions et mène une politique de terrain ambitieuse, efficace et reconnue de tous. Chaque jour, la Commission juridique conseille et accompagne des victimes dans leurs démarches; force de proposition, elle élabore également régulièrement des projets d'amendement dans le cadre de nouvelles lois. La Commission Histoire fait un travail de réflexion sur de grands sujets de mémoire, d'histoire et se rapportant aux droits de l'homme. Accordant une place prioritaire à l'école laïque républicaine, la Commission Éducation intervient quotidiennement dans les établissements scolaires par un travail de prévention auprès des jeunes et de formation des éducateurs. La Commission Jeunes, composée de militants de 16 à 30 ans, complète l'action pédagogique de l'association, en mettant toute son énergie et son savoir-faire dans la sensibilisation du jeune public. La Commission Sport mène un travail de responsabilisation et de lutte face aux problèmes de violence et de racisme par et dans le sport. Enfin, la Commission Culture organise et anime des conférences-débats, des rencontres publiques, des rendez-vous théâtraux ou cinématographiques, en présence d'éminentes personnalités politiques et/ou culturelles, afin d'informer le grand public sur des grands sujets d'histoire et d'actualité.

ii) Dynamique, en adéquation avec son temps, la LICRA s'empare de nouvelles problématiques. Deux évolutions notables sont mises en avant dans ce rapport. 1) La LICRA s'est vu confier par le Ministre de l'intérieur en octobre 2006 une mission inédite : assurer la médiation entre l'État et 200 personnes réfugiées en situation irrégulière, sans logement, occupant illégalement un gymnase dans la ville de Cachan. Cette affaire délicate, plus connue médiatiquement sous le nom des « expulsés de Cachan », prit une ampleur nationale. La médiation fut un succès; après d'âpres et longues négociations, la LICRA obtint l'évacuation du gymnase dans la dignité, le relogement de l'ensemble des personnes et le réexamen de tous les dossiers de sans-papiers en attente de régularisation. 2) La LICRA a intensifié le développement de son activité à l'étranger : de nouvelles sections ont été créées, en Italie par exemple, ou vont être mises en place dans les prochains mois. Par ailleurs, concernant d'éventuels changements administratifs, la LICRA a renouvelé son bureau exécutif et son conseil fédéral, organes représentatifs des militants de l'association, suite à la réélection de son président lors de son quarante-cinquième Congrès.

Contribution de la LICRA aux activités de l'ONU

i) La LICRA participe aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'à des réunions de l'ONU, apportant sa réflexion et son expertise sur les questions se rapportant au racisme et à la défense des droits de l'homme.

- *Conférence à l'ONU organisée par le Comité des droits de l'homme de la Conférence des organisations non gouvernementales*, le 17 mars 2005, à New-York. La LICRA a coorganisé une conférence sur le thème « Faire face au défi du racisme et de l'antisémitisme : développement post-Durban », à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars.
- *Conférence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)*, le 25 mars 2005, à Varsovie. La LICRA est intervenue lors de cette conférence sur le thème « Le sport, outil de lutte contre le racisme et les discriminations », aux côtés de l'association polonaise Never Again.
- *Déclaration du Parlement européen*, le 14 mars 2006, à Strasbourg (France). La LICRA a participé à la conférence de presse, présentant l'adoption d'une déclaration sur la lutte contre le racisme dans le football, fruit d'un travail avec le réseau FARE (Football Against Racism in Europe). Cette déclaration a été signée par 423 députés; la LICRA, association française déléguée du réseau, a su mobiliser plus de 50 eurodéputés français signataires de cet engagement.
- *Quatrième session ordinaire du Conseil des droits de l'homme*, du 12 au 30 mars 2007, à Genève. La LICRA a déposé une déclaration individuelle, Déclaration sur le Darfour, après la présentation du rapport de la Mission de haut niveau sur la situation des droits de l'homme au Darfour.
- *Conférence du Comité Urgence Darfour*, le 20 mars 2007, à Paris. La LICRA est un des membres fondateurs d'Urgence Darfour, collectif créé en 2003 qui bénéficie aujourd'hui du soutien de plus de 120 associations françaises. Depuis trois ans, la LICRA mène une action difficile de sensibilisation des politiques, des médias et de l'opinion française sur ce drame. La conférence du 20 mars a marqué un tournant, à la fois politique et médiatique, dans cette mobilisation. En présence de candidats à l'élection présidentielle française, de nombreux intellectuels, et d'un public venu en masse, elle a bénéficié d'une couverture médiatique très large au niveau national, d'où une réelle prise de conscience de l'opinion. Ce rendez-vous a marqué également l'engagement politique des candidats, dans un texte en huit points rédigé par Urgence Darfour.
- *Cinquième session ordinaire du Conseil des droits de l'homme*, du 11 au 18 juin 2007, à Genève. La LICRA a en particulier assisté à la présentation de son rapport par le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance. Elle a publié un rapport à usage interne pour informer ses militants de la perception de l'évolution du racisme par le Conseil des droits de l'homme.

ii) Concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, la LICRA s'est concentrée sur l'objectif 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, cible 4 – Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements

primaire et secondaire. Chaque année, la LICRA sensibilise plus de 60 000 jeunes aux valeurs de l'égalité et de la citoyenneté, par le biais de plus d'un millier d'interventions. Par exemple, le 8 mars 2005, lors de la Journée internationale de la femme, elle a coordonné et animé, en partenariat avec le Centre international de séjour de Paris, une série d'interventions, d'échanges et de débats sur le thème de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Concernant les objectifs de développement internationalement reconnus, la LICRA s'est engagée en particulier sur quatre d'entre eux. 1) La LICRA combat fermement les discriminations et leur banalisation, dénonçant cette atteinte à la dignité terriblement ordinaire pour les victimes. Elle a lancé en 2005 une vaste campagne nationale de sensibilisation dans les médias français (affichage, presse, radio et télévision), qui a suscité un large écho dans l'opinion. Des slogans forts tels que : « Le videur a dit à Abdel "soirée privée". Privé d'Abdel », « Rachel s'est fait agresser en revenant de l'école. Sa faute : revenir de l'école et être juive. » ou encore « Selon certains recruteurs, il y a une faute dans le CV de Djamila. Elle s'appelle Djamila » ont fait école; on les retrouve aujourd'hui dans les manuels scolaires. 2) La LICRA a accentué son travail éducatif tourné vers la sensibilisation et la formation citoyenne des jeunes, permettant de leur faire prendre conscience des dangers du racisme, et de leur enseigner, par le biais d'actions éducatives, le respect de l'être humain, le sens de la justice et de la solidarité. Son travail a été conforté par le renouvellement de sa convention avec le Ministère de l'éducation nationale, reconnaissant l'utilité de la mission pédagogique de la LICRA en milieu scolaire. 3) La LICRA s'est attaquée au problème du racisme sur les terrains de sport et dans les tribunes. Elle a signé au cours de ces trois dernières années des conventions de partenariat avec le Ministère des sports (2005), avec la Fédération française de football (2005) et avec l'Union des clubs professionnels de football (2007). Dans ce cadre, elle intervient dans les clubs professionnels et amateurs en s'appuyant sur des outils tels que la campagne « Racisme, se taire, c'est accepter » lancée en 2005, ou encore les films « pseudo-supporter reste chez toi » sur les écrans (TV et cinéma) en 2006. Depuis 2004, la LICRA organise et coordonne chaque année au cours du mois d'octobre la semaine européenne d'action contre le racisme dans le football, initiative du réseau FARE (Football Against Racism in Europe), suscitant la mise en œuvre de plus de 250 initiatives antiracistes en Europe. 4) La LICRA est très engagée sur le thème de la vitalité de la démocratie. À chaque élection, l'association mène des campagnes de sensibilisation, pour encourager les jeunes citoyens notamment à s'inscrire sur les listes électorales et à aller voter. Pour les élections régionales de mars 2004, la LICRA a mené sa campagne « Pourquoi est-il important de voter aux élections régionales? » pour le référendum sur la Constitution européenne en mai 2005, des affiches « L'Europe, c'est vous » ont été distribuées, et enfin pour les élections de juin 2007, elle s'est engagée avec ses 10 000 panneaux et 100 000 dépliants martelant « En 2007, je vote ».

5. Nord-Sud XXI

(Statut consultatif spécial attribué en 1995)

I. Introduction

Nord-Sud XXI est une organisation non gouvernementale (ONG) de droit suisse dont le siège est à Genève. Elle est née en 1989 de la rencontre de militants et d'intellectuels originaires de tous les continents, ayant la volonté de combattre ensemble, par-delà les frontières politiques ou idéologiques, tout ce qui génère l'inégalité, l'injustice, la misère et la violence, et menace toutes les identités à l'aube du XXI^e siècle.

Son objectif est d'associer le Nord et le Sud, refusant la fracture qui s'approfondit entre eux, rejetant le racisme et les dogmatismes de toute nature (qu'il s'agisse des intégrismes religieux ou d'une pensée néolibérale se voulant « unique »), ainsi que la guerre que certains semblent admettre comme mode ordinaire de règlement des conflits. Le développement du Sud et la paix sont les seuls moyens de reconstruire un monde plus humain et plus équilibré.

L'organisation est aussi dotée du statut spécial auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ainsi que du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et participe activement à leurs activités.

II. Contributions de l'organisation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou à des conférences des Nations Unies

Nord-Sud XXI participe aux différentes activités de l'ONU et surtout de la Commission des droits de l'homme, de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme. Des représentants du Sud sont invités à prendre la parole à Genève devant les institutions onusiennes. Notre objectif est de faire entendre les différents témoignages à l'ONU. Des stagiaires d'horizons différents ont été encadrés et on leur a enseigné les mécanismes onusiens et la nécessité de l'ONU dans la vie contemporaine. De multiples interventions orales et écrites, aussi bien que des publications, constituent notre contribution aux différents éléments du programme de travail de l'ONU sur les droits de l'homme.

1. Cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme et cinquante-cinquième session de la Sous-Commission (2003)

Intervention orale sur la situation des droits de l'homme au Pakistan

Intervention orale sur les déplacements de populations en Côte d'Ivoire

Intervention sur la situation des prisonniers libanais en Israël

Rapports sur la situation des droits de l'homme en Mauritanie et en Guinée équatoriale

2. Soixantième session de la Commission des droits de l'homme et cinquante-sixième session de la Sous-Commission (2004)

Intervention orale sur la situation des droits de l'homme en Guinée équatoriale

Intervention orale sur le point 14 de l'ordre du jour

Numéro spécial des Cahiers Nord-Sud XXI sur la nation Zaparo, présenté à la cinquante-sixième session de la Sous-Commission et intervention écrite

Intervention orale sur la situation des prisonniers libanais en Israël

Rapport intitulé : The Armed Conflict on Darfur, Background Information (Le conflit armé au Darfour, informations générales)

3. Soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme (2005) et cinquante-septième session de la Sous-Commission (2005)

Intervention orale sur les violations des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés. La situation en Guinée équatoriale, la violation des terres amérindiennes en Amazonie.

Rapports thématiques présentés pendant les travaux

The Arab and Palestinian Prisoners and Detainees in Israeli Prisons (Les prisonniers et les détenus arabes et palestiniens dans les prisons israéliennes)

The Human Rights and Humanitarian Situation in Darfur (Situation des droits de l'homme et situation humanitaire au Darfour)

Violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Guinée équatoriale

Détention et torture en Guinée équatoriale

Le droit au travail en Guinée équatoriale : un droit complètement bafoué

Violation des libertés civiles et politiques en Guinée équatoriale

Indépendance du pouvoir judiciaire, administration de la justice et impunité en Guinée équatoriale

Violation des droits économiques et sociaux en Guinée équatoriale

4. Conseil des droits de l'homme (2006), deuxième session, 18 septembre-12 octobre

Intervention orale sur la situation au Liban

Intervention orale sur la situation en Iraq

Intervention orale sur les missions de l'ONU dans les territoires occupés (HR/HR06/59)

Rapports thématiques sur la Guinée équatoriale

La marginalisation de la femme, une pratique traditionnelle qui n'évolue pas

Torture et détention arbitraire, une pratique traditionnelle

Le vice de la violation

Riches et mal portants

Misère, corruption et violations continues au milieu d'une richesse pétrolière

La dépendance de l'indépendance du pouvoir judiciaire

L'éducation, un droit escamoté

i) Coopération avec les agences des Nations Unies et les institutions spécialisées

Jouissant d'un statut spécial auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT) depuis 1996, l'organisation Nord-Sud XXI a participé aux travaux annuels de la Conférence internationale du Travail.

Un dossier spécial sur les Amérindiens de l'Amazonie est mis en place et adressé à plusieurs institutions et organisations internationales, en particulier à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

ii) Conférences, réunions, forums et manifestations culturelles en relation avec les activités et les principes des Nations Unies et les organisations internationales spécialisées

Participation à la dix-huitième table ronde sur le thème « Le renforcement des mesures pour le respect et l'application du droit international humanitaire et des autres régimes juridiques pour la protection de la dignité humaine lors de conflits armés » Sanremo (Italie), 2 septembre 2004.

1- Membre observateur de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Nord-Sud XXI participe à toutes les réunions de cet organisme :

- Trente-troisième session, Niamey (Niger), 15-29 mai 2003;
- Trente-quatrième session, Banjul (Gambie), 6-20 novembre 2003;
- Trente-cinquième session, Banjul, 21 mai-4 juin 2004;
- Trente-sixième session, Dakar, 23 novembre-7 décembre 2004;
- Trente-septième session, Banjul, 27 avril-11 mai 2005;
- Trente-huitième session, Banjul, 21 novembre-5 décembre 2005;
- Trente-neuvième session, Banjul, 11-24 mai 2006;
- Quarantième session, Banjul, 15-29 novembre 2006;
- Quarante et unième session, Accra (Ghana), 16-30 mai 2007.

2- Darfour. L'organisation continue à aider des délégations de cette région pour qu'elles témoignent de la situation des droits de l'homme devant l'ONU à Genève. Une attention particulière a été accordée au conflit. L'organisation a organisé, le 7 avril 2004, une table ronde à l'ONU à Genève autour de son rapport (The Human Rights Dimension of the Armed Conflict in Darfur, western Sudan) ainsi qu'une autre, le 11 avril 2005, sur son rapport de

l'organisation intitulé: « The Human Rights and Humanitarian Crisis in Darfur, Challenges to the International Community ».

Participation à la troisième session extraordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur le Darfour (Pretoria, 18 et 19 septembre 2004).

3- *Actions contre la guerre et en faveur du respect des droits de l'homme pendant les conflits armés :*

- Iraq : Les délégués de Nord-Sud XXI ont participé aux réunions suivantes sur l'Iraq : Londres, 14 et 15 février 2003; Athènes, 16 mars 2003; Bruxelles, 1^{er} mai 2003; Paris, 18-20 mars 2004; Le Caire, 24 mars 2004; Paris, 15 mai 2004; Barcelone, 23-27 juin 2004; Sanremo, Italie, 2 septembre 2004; Paris, 18 et 19 décembre 2004; Londres, 19-22 mars 2005; Genève, 22 mars 2005; Amsterdam, 24 avril 2005; Rome, 1^{er} et 2 octobre 2005; Bruxelles, 20 et 21 octobre 2005;

Organisation au Palais des Nations d'une table ronde consacrée au problème iraquien sur le thème : « The injustice of the Special Tribunal in Iraq », le 6 novembre 2006.

Un communiqué sur la violation des droits de l'homme en Iraq, le 6 novembre 2006.

- Liban : Nord-Sud XXI a établi un rapport et organisé une table ronde à l'ONU sur la guerre au Liban, Genève, 4 octobre 2006; lettre adressée au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation au Moyen-Orient, 6 décembre 2006.

iii) *Initiatives entreprises par Nord-Sud XXI en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*

L'organisation a contribué aux objectifs en Amérique centrale, en Amazonie, parmi les peuples autochtones. Un groupe de travail et un dossier spécial sur les Amérindiens de l'Amazonie sont mis en place en collaboration avec l'association Arutam. L'organisation a facilité la participation des représentants aux neuvième, dixième, onzième et douzième sessions du Groupe de travail sur le projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, à Genève.

Objectif 5 : améliorer la santé pour tous

Ce dossier, reprenant trois projets :

1. Programme de développement de la médecine traditionnelle, Shuar, mars, 2005;
2. Programme pour la préservation et la promotion des plantes médicinales d'Amazonie, octobre 2006;
3. Programme d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour le peuple huichol, février 2005. Ce dossier a été élaboré, remis et adressé à plusieurs institutions et organisations internationales, en vue de contribuer à résoudre les difficultés que vivent ces communautés autochtones. Des actions sont menées sur place.

Objectif 7 : assurer un environnement durable

1. L'organisation a lancé, avec ses partenaires, la campagne Zéro déforestation pour la restitution et la préservation d'un territoire en Amazonie, patrimoine ancestral des Indiens shiwiar d'Équateur. Au mois de juin 2006, une tournée d'un représentant de ce peuple a été organisée en Europe.

2. Son dossier spécial « La nation Zaparo, chronique d'une disparition » donnait l'alerte sur l'environnement en Amazonie, juillet 2004.

iv) Publications communiquées à l'ONU et ses institutions

Nord-Sud XXI a publié des dizaines de rapports sur différents thèmes liés au programme de travail du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires; des cahiers, des dossiers et des communiqués sont aussi publiés à chaque occasion. De nombreuses publications sont citées dans le présent rapport.
